



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
21 mars 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
6-17 juin 2011, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour le Ghana (2012-2016)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-5	2
II. Résultats et enseignements de la coopération passée	6-10	3
III. Programme proposé.	11-17	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.	18-20	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources		7



I. Analyse de la situation

1. Le Ghana vient de franchir le seuil de la Banque mondiale pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (revenu national brut par habitant d'au moins 976 dollars), en partie en raison de la révision de la base de calcul du produit intérieur brut (PIB). Les revenus additionnels tirés du pétrole ont commencé à arriver du premier gisement important et les revenus prévus tirés du gaz devraient contribuer entre 15 et 20 % de la croissance du PIB en 2011 et 8 % en 2012. S'ils sont gérés de manière rationnelle et transparente, ces revenus devraient créer des possibilités importantes, mais posent également des risques.

2. À mesure que ses perspectives économiques s'améliorent, le Ghana affronte des problèmes de développement majeurs qui sont typiques pour les économies à faible revenu : une pauvreté très répandue et une inégalité croissante accompagnée de disparités importantes entre les régions et entre les sexes; de faibles niveaux d'instruction et une couverture limitée des services de santé; une forte dépendance de l'aide et la faiblesse des institutions. En plus des problèmes qu'elle crée pour une gouvernance démocratique plus solide et plus effective, la cohésion sociale, la paix et la sécurité, la gestion macroéconomique et le développement durable, l'augmentation rapide des exportations et des recettes publiques posera pour le pays un défi d'une ampleur qu'il n'a pas connue depuis le programme historique de relèvement économique lancé en 1983.

3. Le Ghana peut relever ces défis, entre autres en consolidant les progrès qu'il a accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, le rapport de 2010 sur ces objectifs montre que les objectifs 4,5 et 7 posent toujours de graves problèmes. En partie, cela tient au fait que nonobstant une décennie de croissance économique réelle, le pays accuse des inégalités croissantes qui découlent principalement de l'écart entre le développement des zones rurales et urbaines, du Nord et du Sud, et entre les sexes. Une étude récente du PNUD confirme l'existence de différences entre les régions géographiques et les sexes en matière de distribution des revenus et d'accès aux services, y compris l'éducation. L'étude montre une forte corrélation entre l'inégalité en matière d'éducation, l'inégalité entre les sexes et la pauvreté. Les secteurs de production traditionnels du Ghana demeurent vulnérables aux changements climatiques, à l'irrégularité des précipitations, à la sécheresse, aux inondations périodiques et à l'érosion côtière. En outre, étant donné les stratégies et pratiques de subsistance prédominantes, le Ghana perd chaque année 1,8 % en moyenne de son couvert forestier.

4. Un facteur positif majeur pour le progrès du Ghana réside dans le renforcement de la démocratie observé pendant près de deux décennies. Trois élections réussies ont renforcé l'idée d'une gouvernance inclusive et ont démontré l'efficacité d'institutions nationales clefs comme la Commission électorale et le Conseil national de la paix. Toutefois, malgré le succès des élections nationales, la faible participation aux élections de district indique une faiblesse manifeste de la gouvernance décentralisée.

5. Alors que l'aide publique au développement a augmenté à un taux annuel moyen de 23 % entre 2001 et 2008, la capacité du pays à la gérer demeure relativement limitée. Toutefois, la stratégie et la politique ghanéennes en matière d'aide devraient permettre d'améliorer la gestion, la coordination et l'utilisation de l'aide.

II. Résultats et enseignements de la coopération passée

6. Le programme de pays du PNUD pour le Ghana (2006-2011) mettait l'accent sur la consolidation de la démocratie, la création de richesse et l'autonomisation des pauvres, ainsi que sur la réduction de la vulnérabilité et la viabilité économique.

7. L'évaluation des résultats du développement a reconnu la contribution du PNUD au renforcement des institutions de la gouvernance nationale (Parlement, appareil judiciaire, système de justice et Commission électorale) et la mise en place d'un cadre nouveau pour la consolidation de la paix, y compris le Conseil national de la paix et la Commission nationale des armes légères. La confiance du Gouvernement à l'égard du PNUD ressortait clairement de la demande de coordonner l'aide des donateurs au processus de révision constitutionnelle. L'évaluation a également noté le soutien apporté par le PNUD aux activités électorales – la facilitation de la sensibilisation préventive et de la médiation par le truchement du Conseil national de la paix, l'aide apportée dans la mise en place d'une procédure accélérée pour le règlement de conflits électoraux, et la fourniture d'un soutien technique à la Commission électorale pour l'enregistrement électronique des résultats.

8. Le PNUD a appuyé le développement de la capacité de planification dans le domaine des activités en faveur des pauvres, de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation, et de la collecte opportune des données. Le rapport sur le développement humain de 2007 intitulé « Vers une société plus inclusive » appelait l'attention sur les disparités en matière de développement, notamment entre le Nord et le Sud, et recommandait l'adoption d'interventions ciblées destinées à éliminer les disparités et à promouvoir l'inclusion et l'équité. Le rapport a contribué à la mise en place d'une base de données qui a abouti au lancement de l'initiative de développement accéléré de la savane, transformée par la suite en une institution.

9. Pour gérer le risque, le PNUD a fourni un soutien global à l'Organisation nationale de gestion des catastrophes en vue de le mettre à même de développer une première carte des catastrophes nationales, des plates-formes pour la gestion des catastrophes nationales et régionales, des systèmes d'information, des capacités en matière de communication, des instructions générales et des manuels de formation. Cela a fait une contribution importante à la réduction du nombre des victimes causées par les inondations survenues depuis 2007.

10. L'évaluation des résultats du développement a également identifié les domaines suivants où des améliorations sont nécessaires :

a) Le repositionnement et le réalignement de la capacité consultative du PNUD face aux besoins nouveaux du Ghana en tant que pays à revenu intermédiaire;

b) Le renforcement du soutien apporté à la décentralisation de la gouvernance;

c) Une plus grande attention accordée à la croissance inclusive et au développement du secteur privé de préférence à la réduction de la pauvreté;

d) Le développement de stratégies de sortie claires aboutissant à la prise en charge par le pays et au développement durable;

e) Le renforcement de la communication, du suivi et de l'évaluation, ainsi que des fonctions de gestion des connaissances et de l'information.

III. Programme proposé

11. Le programme de pays du PNUD pour la période 2012-2016 est aligné sur le Programme de croissance et de développement partagés du Ghana et tient compte pleinement des résultats de l'évaluation du développement. À mesure que le pays atteint le statut de pays à revenu intermédiaire et qu'il dispose de recettes additionnelles provenant du pétrole et du gaz, les activités du PNUD viseront à tirer le meilleur parti de l'élargissement de la base de ressources en vue de parvenir à un développement équitable et à la consolidation de la situation politique. Il s'agira de travailler dans les domaines du développement humain durable, de la croissance inclusive, de la gouvernance démocratique et de la consolidation de la paix.

12. En exécutant le programme, le PNUD encouragera des échanges fructueux Sud-Sud avec des pays qui ont surmonté avec succès des problèmes de développement analogues, ou qui y font face à l'heure actuelle, comme le Brésil, l'Inde et le Mexique. Ces échanges mettront l'accent sur le développement de stratégies et de politiques susceptibles de combiner avec succès la stabilité macroéconomique, la création d'emplois, l'équité et la protection sociale des personnes pauvres et défavorisées, tout en développant la capacité humaine et l'aptitude à trouver un emploi.

13. **Développement humain durable.** Le PNUD soutiendra les processus de gestion du changement découlant du statut de pays à revenu intermédiaire et de la nécessité consécutive qu'il y a à développer la capacité technique et institutionnelle des entités de l'État et à créer un environnement favorable au développement de la planification et de la gestion, ainsi que pour le suivi et l'évaluation des programmes grâce à l'utilisation de statistiques fiables, y compris des données ventilées par sexe. Cette assistance inclura la formation ciblée de fonctionnaires clefs, la fourniture d'un appui à la création de capacités institutionnelles dans des institutions essentielles comme le Ministère des finances et de la planification nationale, la Commission nationale de planification du développement, le Service de statistique et l'Office du Président. En établissant des études analytiques, des rapports sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur le développement humain, le PNUD encouragera simultanément la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'exécution du nouveau programme de développement.

14. Le PNUD renforcera le soutien qu'il apporte à l'intégration de stratégies et de méthodes d'adaptation et d'atténuation dans les politiques, plans et programmes de développement. L'accent sera mis sur la promotion et le développement des sources d'énergie renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que sur les initiatives d'adaptation dans les districts vulnérables. Sur le plan institutionnel, le PNUD renforcera la capacité de la Commission nationale des changements climatiques en matière d'élaboration de politiques, de participation aux négociations internationales et de coordination des stratégies sectorielles relatives aux changements climatiques. Il aidera également le Ministère des finances et de la planification économique, le secteur privé et les principales parties prenantes à mobiliser des fonds internationaux dans le domaine des changements climatiques. Conformément au

cadre d'action de Hyogo, le PNUD soutiendra l'élaboration et l'exécution de politiques et de plans nationaux de réduction du risque de catastrophe, l'accent étant mis sur l'allocation de fonds aux districts vulnérables aux catastrophes et sur l'élaboration d'une stratégie nationale de sensibilisation du public à la réduction du risque de catastrophe, l'accent étant mis sur les programmes d'études scolaires et la sécurité des installations essentielles. On accordera une attention particulière à la surveillance des catastrophes et aux systèmes d'alerte rapide.

15. Croissance inclusive. Le PNUD s'emploiera, par le biais des politiques, programmes et institutions de l'État, à promouvoir la croissance et à éliminer les disparités majeures en matière de développement. La vision du Gouvernement ghanéen de transformation structurelle de l'économie suppose la création d'emplois et l'amélioration des niveaux de vie, notamment dans les secteurs marginalisés et défavorisés de la population. À cette fin, le PNUD collaborera avec des partenaires nationaux et des autres organismes des Nations Unies pour renforcer la viabilité économique des districts, en appuyant l'élaboration et l'exécution d'un cadre national de développement économique local. Cette activité sera complétée par l'élaboration de stratégies de développement économique au niveau des districts et la création de nouveaux emplois et d'autres possibilités de création de revenus. En utilisant une approche de chaîne de valeur, le PNUD, pour améliorer la productivité des entreprises au niveau des districts, facilitera la création de partenariats et l'accès aux services financiers, services de développement des entreprises et autres services d'appui. Des stratégies complémentaires incluront la création et le fonctionnement d'une commission de la bourse des produits de base au Ghana. Cette commission constituera une plate-forme pour les échanges destinés à faciliter et à renforcer le développement de liens verticaux et horizontaux entre producteurs, grossistes, transformateurs et exportateurs de manière à améliorer les rendements de l'agriculture, principale source de revenus du Ghana rural. On accordera une attention particulière à l'initiative du Gouvernement qui vise à combler l'écart de développement entre le Nord et le Sud en fournissant un appui technique et consultatif à l'Autorité de développement accéléré de la savane et en procédant à des interventions catalytiques qui s'appuieront sur les initiatives existantes du PNUD dans les domaines de la sécurité humaine, du relèvement d'après catastrophe et de l'autonomisation des communautés.

16. Gouvernance démocratique et consolidation de la paix. Le PNUD continuera à développer plus avant les gains réalisés dans le cadre du programme précédent en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de transparence et de présentation de comptes, notamment au moment où le Ghana commence à produire du pétrole. On élargira l'accès des personnes pauvres et vulnérables à la justice grâce à la mise en place de nouveaux mécanismes de règlement des différends qui seront développés dans le cadre d'une vaste réforme judiciaire. On renforcera l'appui donné aux conseils de la justice en vue d'améliorer la coopération entre les institutions du secteur de la justice et de faciliter une approche holistique à la justice. Le PNUD intensifiera son soutien aux initiatives du Gouvernement en matière de décentralisation et de gouvernance locale qui visent à améliorer la représentation et la participation de toutes les parties prenantes, en particulier des femmes et des personnes défavorisées, à la prise de décisions et à la gouvernance. Ce soutien revêtira la forme du développement de capacités, de l'éducation civique et de la promotion du dialogue.

17. Le Ghana est devenu un bon exemple de la réforme économique et politique en Afrique, attirant l'intérêt et gagnant la confiance des investisseurs. L'absence de conflit majeur a contribué à la stabilité qui est vitale pour le développement. Le programme mettra l'accent en particulier sur la paix nationale et régionale et sur l'évaluation des conflits, l'institutionnalisation du Conseil national de la paix, le renforcement de la capacité de médiation des chefs traditionnels, et la prévention de la violence électorale. Sur la base des réalisations passées, le PNUD intensifiera ses efforts visant à fournir des conseils et des moyens de dialogue et des approches collectives au règlement des différends, ainsi qu'à encourager la participation et la prise en charge locales.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

18. Le programme de pays du PNUD (2012-2016) sera exécuté par les entités nationales. Alors que le PNUD préfère nettement l'exécution nationale, d'autres modalités seront utilisées de concert avec le Gouvernement.

19. La demande du Gouvernement ghanéen tendant à ce que les Nations Unies adoptent l'approche « Unis dans l'action » exige un renforcement ultérieur du rôle de chef de file du PNUD et de l'efficacité et de la cohérence des rapports présentés par le système des Nations Unies sur les budgets-programmes de l'ONU conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra. Dans la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), la stricte observation du principe du rôle de chef de file du PNUD et de la division du travail à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies contribuera à une collaboration plus efficace avec le Gouvernement et les autres partenaires de développement, dans le cadre de la coordination nationale du développement. Ainsi, le suivi et l'évaluation du programme de pays du PNUD auront lieu dans le contexte du suivi et de l'évaluation du progrès global du Plan-cadre de l'aide au développement.

20. En outre, en vue de rééquiper le PNUD afin qu'il puisse répondre aux nouvelles exigences programmatiques et opérationnelles pendant la période du programme de pays de 2012-2005, et compte tenu du nouveau statut du Ghana, le bureau de pays consultera le bureau régional pour l'Afrique sur la mise en œuvre du plan de transformation du bureau envisagé. Conformément à ce plan, le bureau de pays envisage de consolider diverses entités en deux groupes principaux afin de renforcer les services consultatifs concernant les politiques en amont, la coordination de l'aide et la création de partenariats, ainsi que le renforcement du suivi et de l'évaluation grâce à la mise en place d'une capacité séparée, et à l'amélioration des procédures opérationnelles aux fins d'une fourniture des services et d'un partage de connaissances efficaces.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Ghana (2012-2016)

Priorité ou objectif du pays : Assurer et maintenir la stabilité macroéconomique et accroître la compétitivité du secteur privé dans le cadre du Programme de croissance et de développement partagés du Ghana (2010-2013).

Résultat visé par le PNUAD : Les ministères, départements et agences, les autorités locales et les organisations de la société civile ont élaboré, financé, coordonné et exécuté effectivement des politiques, plans et programmes nationaux et sectoriels destinés à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir une croissance socioéconomique inclusive d'ici à 2016. **Indicateur de résultats :** Le nombre de politiques et de plans basés sur des études analytiques et des données socioéconomiques désagrégées. **Domaines connexes de concentration du plan stratégique :** Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la croissance et la réduction de la pauvreté.

<i>Contribution des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par objectif (dollars)</i>
Le Gouvernement sera le partenaire du PNUD pour les travaux d'analyse, l'analyse des politiques, la sensibilisation et la création de capacités pour la planification du développement et le suivi et l'évaluation, aboutissant à l'institutionnalisation de la capacité requise pour élaborer et exécuter les politiques nationales et locales, y compris pour le développement économique local	Des institutions universitaires et des centres de réflexion conduiront des études analytiques et des analyses des politiques et des activités de sensibilisation concernant les principaux problèmes de développement. Le PNUD travaillera également avec certaines ONG et organisations de la société civile dans l'élaboration et l'exécution des stratégies de développement.	Fournir un appui en matière de création de capacités dans les domaines de l'élaboration des politiques, de la planification et des services consultatifs à tous les niveaux.	<p>Indicateur : Qualité, portée et source des analyses utilisées pour la mise au point des principales politiques de développement nationales et locales et des cadres institutionnels.</p> <p>Niveau de référence : Les politiques, plans, cadres et le développement économique local ne reposent pas sur des études analytiques et des données désagrégées de qualité.</p> <p>Objectif : Tous les politiques et plans de développement sont basés sur des données désagrégées de qualité; des commissions consultatives techniques et d'autres structures de développement économique local existent dans certains districts ; une commission de la bourse des produits de base fonctionne au Ghana.</p>	On a créé une base objective de qualité pour l'analyse des politiques et la sensibilisation ; on a développé des systèmes, compétences, normes techniques et pratiques opérationnelles dans les principales institutions nationales pour la planification et la gestion de l'économie, le suivi et l'évaluation en utilisant des données de qualité et des systèmes et des cadres renforcés aux fins d'une gestion efficace de l'aide; et on dispose de capacités pour non moins de 25 % des institutions chargées du développement économique local et des établissements connexes dans certains districts de manière à atteindre des normes minimales d'efficacité opérationnelle.	<p>Ressources ordinaires : 11 millions</p> <p>Autres ressources : 10,5 millions</p>

Priorité ou objectif du pays : S'adapter aux variations et changements climatiques et réduire la vulnérabilité à cet égard dans le contexte du Programme de croissance et de développement partagés du Ghana (2010-2013)

Résultat 3 visé par le PNUAD : Les systèmes nationaux et les arrangements institutionnels existant en matière d'adaptation aux changements climatiques et de réduction de la vulnérabilité connexe et de réduction du risque de catastrophe, tels que définis dans le Cadre d'action de Hyogo, sont opérationnels au niveau du pays, des régions et des districts. **Indicateur de résultats** : La proportion d'institutions nationales, régionales et de district qui soutiennent l'application de la politique nationale en matière de changements climatiques et de réduction du risque de catastrophe. **Domaines connexes de concentration du plan stratégique** : environnement et développement durable.

Le Gouvernement mettra en place un mécanisme interministériel de coordination pour les changements climatiques et la réduction du risque de catastrophe.	Les ONG et les organisations de la société civile collaboreront dans la mobilisation des communautés. Le groupe du secteur de l'environnement et des ressources naturelles apportera un soutien technique aux parties prenantes	Le PNUD apportera une aide dans le domaine de l'évaluation des résultats, de l'analyse des politiques et de la création de capacités en matière de changements climatiques et de réduction du risque de catastrophe. On accordera une attention particulière aux objectifs sexospécifiques au niveau des résultats.	<p>Indicateur : Existence d'un cadre opérationnel de politiques, institutions et investissements opérationnels en matière de changements climatiques et de réduction du risque de catastrophe.</p> <p>Niveau de référence : Stade initial de l'action en matière de changements climatiques; progrès importants en matière de réduction du risque de catastrophe depuis 2007.</p> <p>Objectif : La Commission nationale des changements climatiques est pleinement opérationnelle.</p>	L'évaluation des capacités et les mesures ciblées ont été achevées permettant à la Commission nationale des changements climatiques d'accomplir son mandat; les analyses et les projets de politiques concernant l'intégration d'une croissance à faible intensité de carbone, la gestion durable des ressources naturelles et la réduction du risque de catastrophe sont achevées pour les quatre secteurs clefs, et les parties prenantes sont parvenues à un accord général concernant les initiatives en matière de changements climatiques et de réduction du risque de catastrophe, qui sont testés et documentés dans certains districts et, le cas échéant, au niveau du pays.	<p>Ressources ordinaires : 3 099 000 millions</p> <p>Autres ressources : 22 millions</p>
--	---	---	---	--	--

Priorité ou objectif du pays : Responsabiliser les institutions étatiques et non étatiques dans le cadre du Programme de croissance et de développement partagés du Ghana.

Résultat 10 visé par le PNUAD : Les principales institutions nationales qui soutiennent la gouvernance démocratique sont effectives, rendent des comptes et sont sensibles au problème de l'égalité des sexes. **Indicateur de résultats** : Le niveau de la participation des femmes et des groupes vulnérables aux processus de la gouvernance; la qualité des procédures judiciaires, notamment pour les personnes vulnérables, et la confiance à leur égard; l'efficacité des mécanismes de prévention et de gestion des conflits. **Domaines connexes de concentration du plan stratégique** : Gouvernance démocratique.

Les principales institutions de la gouvernance nationale prendront le commandement des efforts en faveur de l'accès à la justice, de la décentralisation, de la participation et de la consolidation de la paix.

Les conseils de la paix feront une contribution dans le domaine de la consolidation de la paix. Les ONG et les organisations de la société civile contribueront à la création de capacités et aux campagnes en faveur de la participation des citoyens.

Le PNUD continuera l'analyse des politiques et la sensibilisation; il aidera à créer des capacités et à promouvoir l'adoption de méthodes et la mise en place de moyens de dialogue.

Indicateur : certaines institutions judiciaires et de gestion des conflits sont opérationnelles.

Niveau de référence : Absence d'un ministère public ghanéen; un projet de loi concernant les structures de la paix a été déposé.

Objectif : Le secteur de la justice fonctionne de manière automatique; on est parvenu à un accord concernant la création d'un ministère public; des conseils de la paix sont opérationnels pour 50 % des points chauds.

On a formulé des propositions concernant la réforme institutionnelle et opérationnelle dans le secteur de la justice et on s'est employé à créer un consensus parmi les parties prenantes. On a élaboré, financé et présenté des plans de développement institutionnel de manière à permettre aux conseils de la paix aux points chauds de devenir opérationnels.

Ressources ordinaires : **15 millions**

Autres ressources : **18 millions**